



PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale Extraordinaire

Modification des Statuts

26 SEPTEMBRE 2020

PARIS

Intervenants :

Nathalie PECHALAT, Présidente de la FFSG

Francis FONTANIE, Secrétaire général

Dominique RABBÉ, Trésorière Générale

Michel ABRAVANEL, Président du Conseil Fédéral

ORDRE DU JOUR

- I. Information et vote sur la modification des statuts

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org



PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 9 heures 30.

Francis FONTANIE

Bonjour à tous et bienvenue.

Malgré les conditions sanitaires exceptionnelles, nous allons procéder à l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue dont je vais définir les conditions.

L'Assemblée générale extraordinaire demande un quorum de la moitié des clubs présents – donc pas de procuration – et représentant la moitié des voix. La Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE), dont la Présidente est Patricia Scoffier, est en train de vérifier les signatures, des personnes qui ont signé et leur nombre. Dès que le contrôle des signatures sera terminé la Présidente viendra nous annoncer si le quorum est atteint ou pas.

Deux possibilités.

Soit, nous avons le quorum et nous délibérons ; présentation des statuts ; vote sur les statuts.

Soit, nous n'avons pas le quorum, et dans ce cas nous attendrons une heure pour savoir si d'autres personnes peuvent venir signer. Les signatures seront prises jusqu'à 10 heures 30. Si le quorum est atteint, les signatures qui arrivent après 9 heures 30 ne seront pas prises en compte. Pour information, à 9 heures 30, nous avons 45 clubs, soit à peine un peu plus de la moitié de ce que nous devrions avoir puisque l'on devrait avoir 80 clubs et 295 voix. Il y a 159 clubs affiliés pour ne parler que des clubs, donc il nous faut 80 clubs présents.

Nous avons peu de chances que 35 clubs arrivent dans l'heure. Quelques-uns sont en retard, je le sais puisqu'ils m'ont appelé.

En principe, nous n'aurons pas le quorum, mais statutairement, et c'est la loi, il faut quand même attendre une heure.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org



PROCÈS-VERBAL

Ensuite, à 11 heures, nous aurons les AG des disciplines, qui se réuniront dans les salles qui se trouvent à côté.

Pour gagner un peu de temps, Nathalie Péchalat, la Présidente, va procéder à une présentation des modifications statutaires, mais sans rentrer dans le détail puisque l'on ne peut pas délibérer. Dès que cette AGE sera terminée, et si nous n'avons pas atteint le quorum, nous enverrons la nouvelle convocation sachant que sur deuxième convocation, il n'y a pas de quorum.

La prochaine fois sera le 11 octobre, car il faut au moins quinze jours après celle-ci. C'est pour cette raison qu'elle est prévue un dimanche, pour le respect des quinze jours.

Nous ferons une Assemblée générale – ou des Assemblées générales s'il y en a deux – par visioconférence.

Nous sommes en train de mettre en place ce type de réunion de façon à éviter les déplacements, parce que nous pensons que d'ici quinze jours, il y a de fortes chances pour que la situation ne s'améliore pas, pour ne pas dire « s'aggrave ». Si vous avez des questions sur la procédure, je suis prêt à répondre à toutes vos questions.

Un dernier point. Pour adopter les statuts, que ce soit en première convocation ou en deuxième convocation, il faut deux tiers des votants.

Nathalie je te cède la parole

I. Information sur la modification des statuts

Nathalie PECHALAT

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org



PROCÈS-VERBAL

Bonjour à tous et merci d'être venus. Nous n'avons pas atteint le quorum, mais je voulais vous remercier d'avoir fait le déplacement, pour ceux qui l'ont fait, surtout avec les circonstances actuelles que l'on connaît tous et qui nous mettent dans une situation où il y a beaucoup d'incertitudes, beaucoup de fakes news. On a du mal à y voir clair, donc il faut s'adapter au jour le jour. Nous sommes dans une période très compliquée à différents niveaux, cela ne vous aura pas échappé depuis le début de l'année.

D'abord, comme nous en avons beaucoup parlé, la lutte contre les violences sexuelles, morales et physiques.

La crise sanitaire avec, en permanence, des protocoles à réaliser qui s'adaptent aux décrets qui sortent les uns après les autres. Nous en sommes à la phase 7 et depuis hier soir, sur le site fédéral, un nouveau volet de règles a été actualisé. La crise économique aussi, puisque vous vous êtes tous rendu compte que dans le sport, nous sommes vraiment les oubliés du gouvernement, voire les sacrifiés. On se dirige vers des fermetures de gymnases, de salles de sport. D'ailleurs, on ne sait pas trop comment nous qui utilisons les patinoires, les pistes de glace, allons arriver à sortir notre épingle du jeu. Nous sommes en lien permanent avec le Comité National Olympique Sportif Français pour faire porter nos voix en tant que fédération sportive auprès du ministère des Sports d'une part et du ministère des Finances et de l'Economie d'autre part. Je vous ai envoyé notamment la lettre qui résume bien la situation, écrite par Jean-Michel Brun, le Secrétaire général du CNO SF, qui porte la voix de toutes les fédérations sportives et olympiques.

Tout cela a un impact direct sur la prise de licence. Je sais que beaucoup de clubs souffrent de la diminution de licences et encore, nous n'avons pas tous les chiffres. Il n'y a pas encore de club déclaré qui a dû fermer à cause de la crise liée au Covid 19 et ce n'est pas simplement que l'on croise les doigts, c'est que nous essayons de faire

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

n'arrive pas. Je me rends compte que vous œuvrez tous les jours sur le terrain pour garder la tête hors de l'eau. Sachez

que c'est la même chose ici, à Paris, chacun à notre niveau. Nous essayons de nous battre pour survivre. Je crois que l'année 2020 a été le pire que nous ayons jamais connue et l'année 2021 ne s'annonce pas forcément plus brillante. Je vous propose de profiter de ce moment où l'on se voit, car on ne s'est pas vu depuis le 14 mars et je ne suis pas sûre que l'on se retrouvera physiquement de sitôt. Comme l'a dit Francis, on se dirige vers une AG extraordinaire et une AG ordinaire en visio parce qu'il y a peu de chances qu'en quinze jours, cela s'améliore. Dans le meilleur des cas, ce sera stable, donc on va vers ce qu'il faut.

Je rentrerai plus en détail dans la modification des statuts, mais dans les grandes lignes, j'ai eu le directeur du cabinet de la ministre il y a trois ou quatre jours et il m'a bien signifié que l'argent via la convention d'objectifs était bloqué par l'ANS tant que l'on n'aura pas acté les statuts et le règlement. Je ne fais pas une prise d'otage et je ne vous mets pas le couteau sous la gorge, je vous donne juste la situation comme elle est. Je sais que cela peut en irriter certains parce qu'il y a aussi un énorme côté affectif lié à cette lutte de la FFSG avec le ministère depuis plusieurs mois. Je pars du principe que le ministère doit être aujourd'hui considéré comme notre partenaire, car il nous donne quand même 30 % du budget, donc ce serait dommage de mordre la main qui nous nourrit. Je ne dis pas qu'il faut dire « oui » à tout, mais il faut que l'on arrive à travailler ensemble pour avancer. Il faut réussir à évoluer et à répondre au ministère des Sports, non pas comme un petit chien, je suis bien d'accord avec vous,

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org



PROCÈS-VERBAL

l'on rentre aussi dans le cadre demandé par le ministère à toutes les fédérations sportives. Merci encore.

Francis FONTANIE

Si vous avez des questions autres que l'ordre du jour de cette AGE, on peut le faire en off, c'est-à-dire que ce ne sera pas sur le PV, mais si vous avez des questions à nous poser, notamment à Nathalie, vous le pouvez. Sinon, on va attendre. En revanche, à 10 heures 30, si nous n'avons pas le quorum je déclarerai que l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut pas délibérer. Immédiatement, nous ferons partir la convocation pour le 11 octobre en visioconférence.

Une intervenante

Comment se passera la procédure au niveau des votes en visioconférence ?

Francis FONTANIE

Je ne peux pas te répondre précisément, car nous sommes en recherche d'un site qui peut accueillir en théorie 180 personnes et qui pourrait faire le vote électronique et à bulletin secret. A l'ordre du jour de l'AGO, nous avons inscrit l'élection d'un ou deux membres du Conseil fédéral, notamment pour remplacer Maryvonne del Torchio, par exemple, donc il nous faut trouver un site qui puisse faire les deux. On fait la visio et au moment du vote, de là où vous êtes, vous cliquez, ils enregistrent les votes. sachant

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org



PROCÈS-VERBAL

que pour les votes à bulletin secret et que tous les autres votes qui concernent le bilan, le rapport moral ou plein d'autres choses, seront des votes à main levée comme on le fait chaque année.

Il y aura le problème de l'élection et là, c'est obligatoire, c'est la loi qui nous y oblige, même si nous étions d'accord pour le faire différemment. Nous sommes obligés de le faire comme cela. Là, je ne peux pas te répondre parce que l'on est en train de chercher. Pas aujourd'hui, mais vous allez recevoir le lien pour vous connecter. Probablement un code pour éviter aussi que n'importe qui vienne dans cette réunion,

donc chaque club aura un code et après, on verra comment ils peuvent faire un vote. Dernièrement, on a fait un vote du Conseil Fédéral pour élire les membres du bureau exécutif qui avaient changé et nous l'avons fait avec une société qui a fait cela parfaitement, cela s'est très bien passé, mais le coût est de 3 000 euros. Maître Nicolas Bardin notre huissier qui est là, sera présent dans tous les cas pour constater que les votes ont été faits en conformité. Nous, nous serons à la fédération, en salle de réunion. Comme cela, on pourra nous voir tous en même temps. Probablement que Monsieur le Commissaire aux comptes sera avec nous à la fédération

Nous allons vous envoyer tout à l'heure les deux convocations avec l'ordre du jour de chaque Assemblée. Mais sans préciser le lien que vous recevrez plus tard. Seront joints également tous les documents habituels, c'est-à-dire le bilan 2019, le budget rectifié 2020, le budget 2021. Vous avez déjà eu les statuts, le règlement intérieur et le règlement financier qui vous ont été envoyés une première fois pour cette AG. Concernant les PV des AG précédentes, nous allons valider les deux PV d'AG, c'est-à-dire Arcachon en juin 2019 et mars 2020 à Paris. Normalement, vous avez dû recevoir

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

vous les ai envoyés à chaque fois, mais on va vous les envoyer quand même avec le reste.

Un intervenant

Pour les statuts, j'aurais aimé voir souligné en rouge tout ce qui a été changé.

Francis FONTANIE

Non, ce n'est pas possible.

Un intervenant

Il y a beaucoup de pages à lire.

Francis FONTANIE

Lors de la prochaine AGE, le cabinet d'avocats qui a travaillé là-dessus avec nous sera présent et donnera les grandes lignes des modifications.

Nathalie peut donner les grandes lignes.

Nathalie PECHALAT

Je vous ai envoyé un courrier, mais je ne sais pas si tout le monde a pris le temps de le lire. Je me suis appuyée dessus pour vous donner les informations à l'oral aujourd'hui.

Il n'y avait pas moins de onze articles des statuts actuels qui ne sont pas ou plus conformes aux lois actuelles, dont le Code du sport :

- les modalités de préservation des droits de la défense dans les litiges au sein de la Fédération ;
- les causes d'inéligibilité dans les différentes instances ou Commissions ;

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

des pouvoirs actuels de la CSOE (Commission de surveillance des opérations électorales) ;

- l'impératif de parité posé par la loi, car même si cela n'a pas posé de problème, ce n'était pas écrit ;
- les capacités de convocation de nos instances dirigeantes par certains de leurs membres, notamment la convocation du Conseil fédéral ;
- la nécessité de préciser certains modes de scrutin ;
- la création d'un comité éthique et de déontologie et l'adoption d'une charte éthique, sans même évoquer la nécessité de supprimer des références à des textes législatifs qui ne sont plus en vigueur ;
- la Commission interne de lutte contre le dopage, appréhendée dorénavant par l'Agence de lutte française contre le dopage.

A côté de cela, il y avait pas mal d'approximations, voire de contradictions qui n'ont pas empêché la Fédération de fonctionner jusqu'à présent, mais qui pouvaient être source de litiges potentiels, comme la répartition des pouvoirs entre les instances dirigeantes et le rôle exact de chacune d'elles. Je parle du BE et du CF. Il y a également les modalités de certaines élections internes ou même l'absence dans les textes des Assemblées de disciplines qui vont avoir lieu juste après. En fait, il faut faire la différence entre l'usage et l'écrit. Parfois, on a trouvé des méthodes pour faire fonctionner la FFSG, mais elles ne reflétaient pas forcément les textes. C'est tout ce qui est nécessaire et qui nous est imposé par la loi. Après, il y a toutes les directions politiques qui étaient bien énoncées dans mon programme.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDBALL SUR GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

une fédération modèle, voire précurseur dans le milieu sportif et toujours, comme je l'ai rappelé tout à l'heure, en adéquation avec le cadre demandé par le ministère des Sports à toutes les fédérations et pas simplement – il faut arrêter la petite paranoïa qui plane au-dessus de nous – pour la FFSG. Les modifications politiques donnent déjà une nouvelle répartition des voix entre les groupements pour une meilleure représentation des clubs de petite et de moyenne taille à partir de quarante licenciés. Le barème est exposé sur le nouveau règlement intérieur. C'était dans les statuts, mais vous le trouverez dorénavant dans le règlement intérieur.

Il faut aussi noter la réduction du nombre de membres du Conseil fédéral pour passer de 31 membres à 23, sauf en cas de parité non respectée où l'on augmenterait le nombre pour arriver au quota demandé par le gouvernement. L'idée serait de permettre à chaque discipline et à chaque ligue d'être représentée. Notez également :

- le renforcement des pouvoirs de contrôle du Conseil fédéral ;
 - un assouplissement des règles de représentation des groupements pour favoriser leur participation effective à la vie fédérale ;
-
- la possibilité dorénavant d'organiser toutes les communications par voie électronique et tous les votes à distance par visioconférence.

Si nous pouvons le faire le 11 octobre, c'est simplement parce qu'un arrangement a été trouvé avec le gouvernement pour que l'on puisse procéder quand même aux Assemblées générales, mais ce n'est pas écrit aujourd'hui dans nos statuts, donc je pense que c'est bien de le mettre. Les missions du bureau exécutif, du Président de la Fédération, du Secrétaire général et du Trésorier général seront encadrées plus

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

clairement et plus précisément. Notre Fédération sera dorénavant investie d'une mission sociale, indépendamment des missions relatives au sport, mais en lien direct avec les valeurs fondamentales de la République française, comme l'honorabilité, par exemple. Le dernier point et le plus important, c'est la limitation du nombre de mandats à trois, qu'ils soient consécutifs ou non, pour permettre un renouvellement du Président de la Fédération française des Sports de glace.

Ce dernier point nécessite peut-être un peu plus d'explications. C'est un point qui compte dans les instances sportives depuis quelques années et qui a été adopté par plusieurs fédérations, notamment l'athlétisme, le football et le rugby, pour n'en citer que certaines. Elles sont parfois limitées à deux ou trois mandats, consécutifs ou pas. Parfois, ils ont même ajouté la limite d'âge à 70 ans. Nous avons choisi de nous orienter vers une limitation à trois mandats consécutifs ou non, en pensant que c'était déjà assez souple par rapport à d'autres. L'idée n'est évidemment pas de créer des mesures contre l'un ou pour l'autre, mais vraiment de défendre la possibilité de renouveler la présidence et d'insuffler un souffle nouveau du dynamisme minimum tous les douze ans.

Je ne le fais pas pour défendre mon intérêt personnel, j'ai 36 ans, donc je pourrai rêver – ou pas - d'être Présidente à vie... Mais cela me semble vraiment primordial pour conserver l'enthousiasme qu'il devrait y avoir dans les associations. Penser qu'un président n'aurait pas d'équivalent ne pourrait qu'affaiblir la Fédération française des sports de glace. Je vais peut-être m'arrêter de parler et répondre à vos questions, ce sera peut-être plus efficace. Déjà, ai-je répondu à la vôtre ?

Un intervenant

Oui, en partie, mais c'est un gros travail de regarder les anciens statuts et les nouveaux.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

Nathalie PECHALAT

Cela nous a donné un gros travail aussi. Le problème, c'est que nous n'avons pas changé article par article, on a retravaillé en profondeur.

Dominique RABBÉ

On était tous habitués à vous passer les anciens avec les lignes rayées. On a commencé comme cela et l'on rajoutait en rouge, en vert ou en bleu ce qui était nouveau. Là, on a enlevé des choses et l'on a en mis d'autres dans le règlement intérieur, mais ce n'est pas pour vous en embrouiller. Quand vous poserez des questions, on répondra à toutes les questions très clairement, mais ce n'était pas possible parce qu'après, toute la numérotation était à refaire. Du coup, cela donnait un truc tout rayé et cela n'avait aucune lisibilité. C'est pour cela qu'on l'a fait comme cela, mais ce n'est pas du tout dans l'esprit de vous embrouiller et si vous nous dites : « Il y avait cela dans les anciens statuts. Qu'est-ce que vous en avez fait ? », on essaiera de vous le retrouver très rapidement.

Nathalie PECHALAT

J'ai oublié de préciser un point très important. Il me semble que c'est la première fois à la FFSG qu'il y a autant de débats et de consultations pour faire une modification de statut, il me semble primordial de le rappeler. Il y a eu beaucoup d'échanges avec le Conseil fédéral, notamment la commission ad hoc qui a été constituée au sein du Conseil fédéral par Michel Abravanel. Elle était constituée de cinq membres qui ont travaillé très activement à cette modification, de même que le bureau exécutif et l'avocat. C'est un travail qui se fait normalement sur une année et que l'on a réussi à faire en cinq mois, parce que tout le monde s'est mobilisé. Ces textes ont été

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

approuvés et validés par le Conseil fédéral le 5 septembre dernier. C'est un gros point positif puisque c'était vraiment un travail collégial.

Michel, tu as envie d'en parler ?

Michel ABRAVANEL

Bonjour à tous et heureux de vous voir si nombreux. Non, il n'y a pas grand-chose à ajouter, mais je peux vous certifier qu'il y a eu un énorme travail en collaboration entre le BE, le Conseil fédéral et l'avocat pour préparer ces modifications statutaires. C'est quand même un temps fort de la vie d'une fédération que de changer son cadre de fonctionnement. Nous avons constitué une commission ad hoc chargée d'examiner ces statuts. Elle était composée de cinq personnes : Ludovic Le Guennec, Steve Ollivier, Brigitte Gaspar, Marie-Gaëlle Saez et Patricia Scoffier. Ils représentaient un panel de la fédération avec une présidente de ligue, une présidente de club ou des actifs dans les CSN, pour essayer de couvrir tous les aspects du problème.

Il y a eu un très grand nombre d'échanges entre les différents membres, que ce soit par mail, par courrier ou par visio. Toutes les questions qui ont été posées ont été transmises à Nathalie et à l'avocat. Lors du Conseil fédéral, non pas le dernier, mais celui d'avant, on a acté ces demandes de modification qui ont été prises en compte à 99,5 %. Les textes que vous avez ont vraiment été étudiés, relus et amendés. J'insiste sur le terme « amendés », car la version finale est très modifiée par rapport à la version initiale et tient compte de toutes les sensibilités que l'on pouvait avoir. Voilà ce que je pouvais dire.

Francis FONTANIE

Avant que Nathalie ne reprenne, je précise deux choses. Les statuts sont votés par une Assemblée Générale Extraordinaire, comme je vous le disais tout à l'heure, avec deux

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

tiers des voix pour adopter. En revanche, le règlement intérieur et le règlement financier sont votés par l'Assemblée Générale Ordinaire avec le quorum de l'Assemblée générale ordinaire et la majorité de l'Assemblée générale ordinaire. Le règlement des affiliations et des licences et le règlement disciplinaire sont votés par le Conseil fédéral.

Michel ABRAVANEL

Je reprends la parole pour préciser quelque chose à la lumière de ce que vient de dire Francis. Une question a été posée : pourquoi est-ce que l'on rebascule le barème des voix des statuts vers le règlement intérieur ? On vient de vous donner la réponse. Le règlement intérieur est modifiable par une Assemblée générale simple, donc s'il y a une modification du profil des clubs, des disciplines ou le besoin de créer de nouvelles disciplines, il n'y a pas besoin de refaire une Assemblée générale extraordinaire modifiant des statuts pour adapter les barèmes de voix aux réalités du terrain. L'Assemblée générale ordinaire peut trancher dans des conditions de majorité et de convocation beaucoup plus souples tout en respectant la démocratie.

Nathalie PECHALAT

Voilà et en plus du Bureau exécutif et du Conseil fédéral, nous avons envoyé les statuts à la Direction des sports et à la ministre des Sports pour avoir leur aval, leur retour. Nous avons pris en considération ce qui nous semblait opportun et justifié, donc pas l'ensemble. Il nous semble que sur une quinzaine de remarques, Michel, dis-moi si je ne me trompe, nous en avons rejeté neuf. Nous avons travaillé ensemble et d'ailleurs, cela a été validé par eux, mais on ne s'est pas exécuté pour laisser passer toutes leurs demandes pour autant, pour rester indépendants.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

Pour finir, les statuts, même si cela peut paraître loin à certains d'entre vous dans vos clubs, l'idée est vraiment de pouvoir vous en inspirer pour que l'on parte tous sur la même base. Cela doit servir la Fédération française des sports de glace au sens large pour rejaillir sur les ligues, les comités départementaux et les clubs. On se met tous en ordre de marche ensemble.

Francis FONTANIE

Lorsque l'on a des demandes de conseil de clubs qui ont des problèmes, on se rend souvent compte que les statuts sont complètement obsolètes, qu'ils n'ont pas été revus depuis des années parce que ce n'est pas le sujet quotidien. Le sujet quotidien, c'est de faire patiner les enfants, mais plus cela va et plus on est dans la procédure et l'administratif, donc j'encourage les clubs à nous consulter si vous avez besoin. Vous nous envoyez vos statuts, on les regarde et l'on vous dit ce qui va. Après, vous pouvez aménager vos statuts, ils ne sont pas obligés d'être exactement les mêmes que ceux de la fédération puisque beaucoup de choses n'entrent pas en jeu, mais au moins les grandes lignes, l'ossature. Je pense que c'est assez important.

Nathalie PECHALAT

Pas forcément dans la forme, mais dans les grandes lignes, dans l'état d'esprit.

Francis FONTANIE

Je vous invite à attendre 10 heures 30. On peut répondre aux questions.

Emmanuel BUSSON

Je suis le Président de Niort Glace. On vient de dire que l'on veut une fédération qui soit précurseur dans un certain nombre de domaines. On a parlé des violences

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

sexuelles en début d'année. Dans les clubs, nous sommes souvent confrontés à des violences morales ou physiques. Aujourd'hui, je vais clairement le dire : je m'attendais à ce qu'au mois de septembre, on ait fait un certain nombre d'avancées. Or aujourd'hui, nous sommes réunis pour parler des statuts. Je suis désolé, mais il y a un grand écart.

Des enfants sont victimes et aujourd'hui, on a des présidents qui sont ce qu'ils sont, qui sont des humains et qui réagissent comme ils le peuvent. On se disait : « Super, on va être aidé, on va pouvoir faire des choses ». Le premier truc que l'on voit, c'est que l'on parle des statuts. Je suis désolé, mais pour moi, ce n'est absolument pas aligné avec ce que l'on attendait.

Nathalie PECHALAT

En fait, c'est l'objet de l'Assemblée générale extraordinaire d'aujourd'hui et c'est pour cela que l'on en parle prioritairement. Par contre, nous ne sommes pas mono tâche. On fait beaucoup de choses en parallèle, on ne chôme pas et depuis six mois, on n'arrête pas. Avec cette crise sanitaire, on a eu du chômage partiel et le travail repose essentiellement sur les élus. Je peux vous dire que Francis, Dominique et moi-même, donc tout le bureau exécutif travaille énormément sur la question des violences qui était notre priorité. On rappelle que dans toute cette histoire, notamment la démission de Didier Gailhaguet, le coup de projecteur des médias est lié aux violences sexuelles, donc je peux vous assurer que ce n'est pas passé à côté. Pour ma part, à titre personnel, je n'ai pas découvert le sujet des violences sexuelles, morales et physiques dans le milieu du sport il y a six mois. Depuis 2018, je suis ambassadrice de Colosse aux pieds d'argile. Je ne le fais pas aujourd'hui pour la Fédération française des sports de glace, mais par conviction personnelle.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDBALL | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

Je peux vous donner les actions qui ont été mises en place, si vous n'avez pas eu le temps d'aller faire un petit tour sur le site fédéral. Sur tout le volet éthique, nous avons nommé une référente intégrité qui est Marie Lech. On a créé des fiches de signalement et leur traitement pour que, validées par le ministère des Sports, elles puissent être traitées convenablement. On a monté un comité éthique et nous avons commencé à rédiger une charte éthique qui doit être validée par ce comité éthique et déontologique. Nous avons signé une convention avec Colosse aux pieds d'argile. Nous avons demandé aux ligues de faire en deux volets couplés des formations de sensibilisation auprès des dirigeants, des coachs, des patineurs et plus largement des sportifs lorsque l'on fait des formations socles communs plus techniques. On est d'accord que la performance sportive n'est pas simplement l'objet de notre Fédération française des sports de glace. Nous avons créé des outils de communication. Par exemple, quand on est témoin ou victime, il faut pouvoir afficher cela dans les locaux du club, dans les vestiaires.

Nous avons créé aussi une charte d'hébergement quand les mineurs sont pris dans les regroupements, pour assurer leur sécurité. Nous avons créé une charte pour le fonctionnement des vestiaires et casser la mixité qui peut être problématique, comme le fait qu'un papa puisse entrer dans le vestiaire des filles. Tout cela a été mis en place depuis les cinq derniers mois. Puis, nous avons réactivé la commission disciplinaire qui a fait couler beaucoup d'encre en juillet, cela ne vous a pas échappé. Elle n'avait pas fonctionné depuis des années alors qu'il y a eu des soucis, nous en avons tous entendu parler. Elle a traité quatre cas récemment et elle est composée de cinq juristes bénévoles, ce qui nous permet de sanctionner quand il le faut. Je pense que l'on a vraiment bien avancé sur le volet éthique.

On a eu l'aval du ministère sur toute cette partie-là. Maintenant, la priorité pour le ministère et donc pour nous, car c'est ce qui bloque l'argent retenu par l'Agence

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

nationale du sport, c'est la validation des statuts. Cela peut vous paraître dérisoire, mais c'est vraiment une étape importante pour l'évolution et l'avenir de notre Fédération.

Emmanuel BUSSON

Je vais rebondir. J'entends que le travail est fait, mais il faut aussi voir que dans sa mise en place, nous sommes bénévoles. Personnellement, je me lève à 6 heures du matin, j'emmène les enfants à l'entraînement à 7 heures et je file travailler. Je commence à travailler à 9 heures, je termine à 18 heures, donc je rentre à 19 heures chez moi et j'essaie de m'occuper un peu de ma famille. Il me reste entre une heure et une heure et demie le soir pour essayer de gérer un club avec un budget de quasiment 100 000 euros, donc il faut être un minimum sérieux.

Quand je vois que l'on va écrire dans des statuts de clubs que l'on s'engage à lutter contre les violences, c'est bien. Par contre, professionnellement, j'ai aussi l'habitude de voir des choses écrites comme cela et la première année, on fait des formations. C'est bien, tout le monde est au niveau. Trois ans plus tard, plus personne ne sait rien. Le maintien de ces compétences, de ce savoir, va être très compliqué.

Nathalie PECHALAT

Oui, c'est une bataille de tous les jours, je vous rejoins, mais il faut bien commencer quelque part et notre point de départ, c'est celui-ci. Après, je suis comme vous, je souhaite que dans trois ans, ce ne soit pas oublié. Vu l'évolution de la société, je pense que ce ne sera pas le cas. La Fédération française des sports de glace a été dans le viseur, mais ce n'est pas la seule. Il y a d'autres fédérations sportives et au-delà de cela, il ne vous a pas échappé que cela n'appartient pas qu'au sport. C'est vraiment un sujet de société, dans les familles, l'Église, n'importe où. Dans les milieux artistiques,

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

suffisamment aussi, donc je ne pense pas que cela s'éteigne comme cela.

Il y a une vraie volonté de la société et du gouvernement de se structurer et de faire avancer les choses, de traiter le problème. Je suis vraiment confiante sur le fait que ce n'est pas simplement un

Francis FONTANIE

Voici les résultats de l'émargement.

159 clubs inscrits, il en faut 80 pour le quorum et nous avons 54 clubs présents.

Nombre de voix : 854. Il en faut 427 pour le quorum et nous en avons 371.

Donc le quorum n'est pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire pour la modification des statuts ne peut pas délibérer.

Nous convoquons à nouveau une AGE pour le 11 octobre.

Il est 10 heures 30 passés. Nous avons attendu l'heure, il y a eu des signatures entre-temps, mais malgré cela nous n'atteignons pas le quorum.

Je rappelle que pour le 11 octobre, il n'y a pas de quorum.

Est-ce que vous avez d'autres questions sur ce sujet ?

Sachant qu'à partir de 11 heures, vous pouvez commencer vos AG de CSN.

Juste une précision, car je ne sais pas si l'on en a parlé. Nathalie, Dominique, Michel, Serge et Stéphanie vont être pris dans des Assemblées, mais nous, nous allons passer vous voir à tour de rôle dans les salles. Si vous avez des questions précises nous concernant, appelez-nous ou envoyez quelqu'un. Nous pourrions intervenir pour répondre à des questions.

Pour les présidents, les feuilles d'émargement sont terminées, puisque l'émargement des AG de CSN vient de se terminer aussi. Le quorum est atteint pour toutes les CSN.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

PROCÈS-VERBAL

Il est 10 heures 30 et nous avons dit 11 heures, donc il peut y avoir encore des signatures, mais je pense que tout le monde est là. Vous avez toutes les salles sur ce couloir, sauf la synchro qui est à l'étage.

Nous vous remercions de votre attention.

Merci de vous être déplacés et à très bientôt.

La séance est levée.

La Présidente

Le Secrétaire Général

Nathalie PÉCHALAT

Francis FONTANIÉ



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

20